

Compte-rendu du conseil de quartier de Mondétour Le 4 octobre 2012

Secrétaire de séance : Delphine Chaboud
Début de séance à 20h35 avec 42 participants.

Présents : Mme Ombrello, élue référente du conseil de quartier, Mme Digard, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

Invité : M. Rodriguez (l'association « SEL »)

Mme Ombrello annonce l'ordre du jour :

- 1) **Présentation de l'association Eco-solidaire « SEL » (Système d'Echange Local)**
- 2) **Les trottoirs sont à tout le monde: Réglementation, vivre ensemble**
- 3) **Eclairage Public : présentation par M. Dole (membre du bureau du CQ Centre)**
- 4) **Informations municipales : Travaux, semaine bleue, Animation...**
- 5) **Parole libre**
- 6) **Agenda**

Présentation de la réhabilitation de la salle Piednoël par Mme Ombrello.

- A. Coût :
 - Expertise : 43 828,49€ (remboursement de l'assurance)
 - Mairie : 48 280,13€
- B. Améliorations suite aux travaux de réhabilitation :
 - Le sol
 - Le châssis des fenêtres
 - Les panneaux acoustiques
 - VMC ...



1) **ASSOCIATION ECO-SOLIDAIRE « SEL » : (SYSTEME D'ECHANGE LOCAL)**

Présentation par M. Mathieu Rodriguez, président de l'association.

1. PRESENTATION

*« Aujourd'hui tout a un prix, mais quelle est la valeur de nos savoirs,
de nos savoir-faire et de notre temps ? »*

Dans un SEL on échange des savoirs, des biens et des services, contre une monnaie locale.
À Orsay, on utilise des « bulles » comme monnaie locale (1 minute = 1 bulle).
Elle est échangeable avec les SEL amis. (SEL de la Bièvre et SEL du Pays de Limours)



- C'est de la solidarité entre voisins. Autrefois, les gens s'échangeaient des services. On construisait ensemble une maison, puis on construisait pour les autres. La famille et le village participaient. Et, petit à petit, les modes de vie ont changé. L'argent est devenu la seule et unique valeur d'échange.
- Cependant, l'histoire aime bien revenir sur les chemins déjà parcourus et le système d'échange local (sel) en est la preuve. Les gens qui adhèrent à cette idée d'entraide se regroupent en collectif ou association basé sur l'échange multilatéral de biens, de services et de savoirs entre ses membres, il est non-seulement le retour aux valeurs d'autrefois, mais aussi une alternative aux modes d'échange d'aujourd'hui.

2. LE FONCTIONNEMENT

Une minute équivaut à 1 bulle. Ainsi une heure de repassage équivaut à 60 bulles tout comme une heure d'informatique ou une heure de coup de main pour un déménagement.

A. MAIS C'EST UN PEU COMME LE TROC ?

- Pas tout à fait : ce système est plus souple que le troc qui demande systématiquement une réciprocité en échange du bien ou du service proposé.
- Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir quelque chose à offrir à la personne qui vous rend service ou qui vous donne quelque chose, au contraire de ce qui se pratique dans le «troc».

B. COMMENT FERAIS-JE POUR ÉCHANGER ?

- Il faut s'inscrire. Ensuite proposer des services et solliciter les services d'autres membres à l'aide du catalogue recensant les services proposés dans le SEL.
- Adhérer c'est aussi s'investir. Chaque adhérent s'engage à consacrer jusqu'à 2h par mois pour la gestion administrative de l'association, participer aux réunions des SEL amis, aider les nouveaux adhérents, faire connaître le SEL...
- Les moyens à votre disposition pour échanger sont :
 - ✓ les réunions mensuelles
 - ✓ le catalogue recensant les services proposés dans le SEL
 - ✓ la liste de diffusion des annonces des SEL amis
 - ✓ les bourses locales d'échanges (BLE= vide grenier où l'on paye en bulles).

C. RENCONTRE

Le vendredi 21 septembre a eu lieu la première réunion à la Bouvêche.

- Une dizaine de personnes étaient présentes ainsi que deux représentants des SEL voisins : le SEL de la Bièvre et le SEL du pays de Limours.
- Nous avons échangé sur nos expériences et nos envies communes au sein de ce projet. Nous en avons fixé les contours et validé les principes de solidarité et d'équité dans les échanges.

La réunion suivante a eu lieu le 26 octobre dans le salon Mayer à la Bouvêche.

Vous pouvez visiter le site internet : <http://assoinspiration.org/bulles>





→ **Nombre d'adhérents dans l'association ?**

↳ **M. Rodriguez** : Il y a environ une dizaine de personnes qui a adhéré.

→ **Quels sont les premiers échanges en ce moment ?**

↳ **M. Rodriguez** : Beaucoup de demandes pour l'informatique et à Janvry, le 6 octobre, il y a une bourse d'échange de vêtements.

→ **Tout se passe sur votre site ? Y a-t-il une plateforme ?**

↳ **M. Rodriguez** : Non, il n'y a pas encore de plateforme. On prend contact à travers les réunions ou par courrier en fonction du tableau Excel, avec les coordonnées que je transmets.

→ **Que se passe-t-il si je demande une aide aux devoirs 4h/semaine, et que je suis sollicité 1 fois/mois ?**

↳ **M. Rodriguez** : A long terme, ça va poser des problèmes. On a tous des compétences. Il faut prendre le coup de main pour en faire en plus. On appelle les personnes à « découvert » de leurs bulles pour faire des services et remettre des bulles.

→ **Y'a-t-il un droit d'inscription ?**

↳ **M. Rodriguez** : Pour 2012 : inscription libre puis en 2013 : 5 à 15 €

→ **Y'a-t-il d'autre SEL dans la CAPS ?**

↳ **M. Rodriguez** : Oui à Gif sur Yvette, Gometz et aussi Athis mons , Evry, Massy, Limours.

→ **Peut-on y faire soigner son chat ?**

↳ **M. Rodriguez** : Non, on ne remplace pas les professionnels !



2) VIVRE ENSEMBLE: les règles de bons voisinages

Présentation par M. Ombrello.

1. LA REGLEMENTATION

A. Arrêté : N°10-72

- Portant règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur la Commune d'Orsay
 - ✓ Article 7 : infractions et sanctions
 - Les ordures ménagères
 - Les végétaux
 - Les encombrants...

B. Arrêté : N°08-224

- Portant sur la réglementation de la salubrité et la propreté sur la voie publique
 - ✓ Article 10 : infractions et sanctions
 - Les ordures ménagères
 - L'entretien des plantations
 - Les animaux
 - Le déneigement
 - Lavage et vidange des véhicules...

Mme Ombrello donne quelques prérogatives :

- Veillez à sortir les sacs poubelles la veille.
- Apprenez à vous préoccuper de votre voisin afin de voir si celui-ci a pu faire le déneigement ou nettoyer son trottoir.
- Apporter son aide aux voisins en impossibilité de le faire.
- Trouver des bénévoles pour déneiger lorsque vous vous absentez.

2. INFORMATIONS

- Pour connaître les dates des enlèvements:
 - ✓ Site internet de la Mairie
 - <http://www.mairie-orsay.fr/>
 - ✓ Le site du SIOM:
 - <http://www.siom.fr>

→ **Encombrants : 1 jour avant pour que les gens récupèrent ?**

↳ **Mme Ombrello**: Oui mais bien les ranger sur le trottoir, donc la veille.

→ **La prévention c'est bien. Que fait-on face aux contrevenants ?**

↳ **Mme Ombrello**: De la prévention

→ **Ca fait 4/5 ans de prévention !!! (Avenue des pinsons, il y a eu un avis de mise en demeure) Stop à la prévention.**

↳ **Mme Ombrello**: Attention, il y a des voisins qui ne peuvent pas le faire. Il faut s'entraider.

→ **Au bout de l'avenue Coquelicots, à droite, un conifère perd ses épines sur le trottoir.**

↳ **Mme Ombrello**: C'est noté.



3) QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES DE L'ECLAIRAGE URBAIN ?

Présentation par M. Dole. (Membre du bureau du CQ Centre)

1. LES EVOLUTIONS POSSIBLES...

- Coût : 51842 € en 2011
 - ✓ (40% de la facture d'électricité communale)
 - ✓ Aspect financier
- Consommation élevée
 - ✓ Aspect de sobriété énergétique

La réflexion porte sur les deux aspects, tout en respectant la qualité de vie des riverains.

2. QUE FONT NOS VOISINS ?

A. Communes contactées :

- Vauhalla
- Longjumeau
- Ballancourt
- Boigneville (« ville et village étoilé », primé 4 étoiles)
- Cerny
- Saint Vrain

B. Leurs actions :

- concertation avec les riverains ; invitation de la gendarmerie
- extinction (après phase de test) de 1h à 5h
- aucune hausse des cambriolages ni de la criminalité
- pas d'extinction à Longjumeau : réduction de la consommation de 30% avec du matériel plus sobre (plus de 3 ans de travaux)

3. EXPERIMENTATION A VAUHALLAN D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 2 janvier 2012, entre 1h et 4h, la commune éteint l'éclairage public.
Ceci pour une durée de 6 mois.

A. Communication :

- le magazine municipal
- les copropriétés de la ville ont été consultées

B. Moyens :

- Une horloge astronomique a été installée dans chaque armoire d'éclairage public, sans modulation de l'intensité lumineuse.

C. 1er bilan:

- Le traitement des factures est en cours, pour constater s'il y a une baisse.
- La gendarmerie d'Orsay, qui couvre Vauhalla, confirme qu'il n'y avait pas plus d'infractions (notamment cambriolages) depuis l'extinction de l'éclairage.
- Les cambriolages sont le plus souvent commis en journée.



4. QUELQUES RAPPELS SUR L'EXTINCTION EN MILIEU DE NUIT

A. Sécurité routière

- Moins d'éclairage public en milieu de nuit = moins de vitesse
- Plus de sécurité (car aussi moins de véhicules avec les phares éteints la nuit en ville...)

B. Sûreté

- Moins d'éclairage public en milieu de nuit = aucune recrudescence de cambriolages, vols de voiture, incivilités.

C. Impact écologique

- Moins de consommation d'énergie
- Respect de la faune et la flore dans son cycle diurne
- Meilleure visibilité des étoiles !

5. RESUME DES PISTES POSSIBLES

- Concertation
- Ajout systématique d'horloges astronomiques
- Remplacement des lampadaires : moins énergivores et mieux dirigés vers le sol (et pas vers le ciel...)
- Remplacement avec des ampoules plus sobres
- Diminution d'un peu de puissance d'éclairage, tout en gardant sa qualité
- Extinction en milieu de nuit (par exemple de 1h à 5h),
 - ✓ sauf par exemple à la gare et aux alentours, et sur les grands axes (premier RER : 05h09 ; dernier RER : 01h04)
- Extinction partielle et rallumage automatique avec détecteur de présence dans la rue

→ **Existe-t-il des lampe LED?**

↳ **M. Dole** : c'est plus énergétique et le spectre bleu/ultraviolet est dur et trop intense pour la faune et flore.

→ **Sur Mondétour on a eu des difficultés à baisser les lampadaires pendant 1 an !. Est-on en mesure de faire une concertation rapidement et des modifications dans des temps corrects aujourd'hui ?**

↳ **Mme Digard** : Le schéma directeur lumineux « SDAL3 » est engagé par la CAPS en octobre. C'est une étude diagnostic technique : + 5000 candélabres sur la ville - 1^{er} travail répertorié / état des installations.

Suite à quoi on pourra avoir des réflexions à proposer et partager avec les habitants.

→ **Avenue d'Orsay : il y a eu 2 coupures en 3 mois pendant toute la nuit.**

La réaction des riverains a été de mettre des ampoules pour éclairer.

Il y a aussi l'état des trottoirs qui entre en compte au niveau de la sécurité.

→ **Pouvez vous chiffrer l'économie ?**

↳ **Mme Digard** : Entre 20 et 80% de la facture totale en fonction des modifications. Pour Orsay entre 20 et 40% serait un objectif envisageable pour la ville. Il y a les « incontournables » qui doivent être allumés toute la nuit tel que l'accès à l'hôpital, les voies afférentes et les voies d'accès pompiers.



→ **Avenue des Bleuets, les lampadaires sont allumés, 2h avant la tombée de la nuit et 2h après la levée, ce qui fait 4h !!!**

↳ **Mme Digard** : Les installations ne sont pas faites dans des circuits assez récents et souvent trop hétérogènes. D'où le besoin d'un schéma directeur pour homogénéiser les travaux.

→ **Pourquoi pas de cellules solaires ?**

↳ **Mme Digard** : Les installations à cellules solaires sont trop élevées en coût surtout au regard du nombre de candélabres dans la ville. Diminuer l'intensité et mieux répartir les candélabres sont des pistes plus raisonnables.

Ce qui est encore plus intéressant : modulateur horloge astrologique.

La R118 est éteinte maintenant. Il n'y a pas encore de retour sur les chiffres si c'est plus accidentogènes.

4) INFORMATIONS MUNICIPALES

1. TRAVAUX: Dans le quartier

A. Travaux réalisés

- Impasse des hirondelles
 - ✓ Mise en place de bacs en meulière
 - ✓ Réhabilitation de l'évacuation des eaux pluviales
- Feux de Montlhéry
 - ✓ Pose du feu fin Juin.
 - ✓ En attente de vos retours ...

→ **Pourriez-vous rajouter des pictogrammes pour la piste cyclable rue de Montlhéry ?**

↳ **Mme Ombrello** : Nous allons nous renseigner.

B. Aménagement test avenue des Coquelicots /Bleuets

- Mise en place d'un miroir supplémentaire au dessus de celui déjà en place. (22 mai) enlevé en Août.
- Mise en place pour évaluation du sens de circulation:
 - ✓ Une première phase: mise en sens unique expérimentale de la rue des Coquelicots à partir de l'avenue des Bleuets en direction du boulevard de Mondétour. (durée: 6 mois)
 - ✓ Deuxième phase: mise en sens unique d'une partie de l'avenue des Bleuets entre l'avenue des Coquelicots et l'avenue de la Concorde en direction de la rue de la Ferme.
- Rien ne change pour le stationnement alterné
- 1er comptage fin juin puis à la rentrée scolaire par M. Denis.
- 2 prochains comptages sont prévus :
 - ✓ Le mercredi 3 octobre
 - ✓ Le Vendredi 12 octobre
 - de 8h à 9h puis de 16h30 à 18h30
- Appel aux bénévoles...



C. Réfléchissons ensemble : Commission mobilité

- Réunion prévue le
 - ✓ Jeudi 25 octobre à 20h salle Piednoël
 - ✓ Sujet : Réflexion sur les aménagements:
 - Avenue de l'épargne et boulevard de Mondétour
 - Avenue d'Orsay (suite à une demande d'un habitant)

2. LA SEMAINE BLEUE : 15 au 21 octobre

A. Programme

Lundi 15 octobre

11h - 12h : Apéritif d'ouverture

Monsieur le Maire présente les temps forts de la Semaine avec les partenaires associatifs et institutionnels - Salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville

14h - 16h : Conseil inter-quartier seniors, intervenants thématiques (logement inter-générationnel, sécurité, mobilité, les Crocus)
Grand salon de la Bouvèche

Mardi 16 octobre

10h00 - 12h00 : Animation jeux et projection des voyages de l'association
RPA St Laurent et/ou La Futaie - Sur inscription (6 à 10 places) - ARO

14h - 15h30 : Atelier multimédia retouche d'image, création d'album photo
Maison des Muses - Sur inscription (12 places) - Clic Clac Gosses

15h30 - 17h30 : « C'était hier, Orsay inédit »
Projection de films anciens 1947 à 1949 et entretiens entre élèves et grands témoins orcéens. Cinéma Jacques Tati - Sur inscription (70 places) - MJC

Mercredi 17 octobre

9h00 - 12h00 : Atelier culinaire inter-générationnel et concours pâtisserie

Repas du midi confectionné et consommé avec les participants
Dégustation pâtisserie par le jury à l'Aquarelle Café à 16h30.
Bouvèche, RPA St Laurent, Aquarelle Café - Sur inscription (18 places)

14h - 16h : Atelier multimédia
Initiation géo localisation, Internet, Rallye Culinaire
RPA St Laurent - Sur inscription (10 places) - Service Jeunesse

16h30 : Dégustation jury Pâtisserie
Terrasse de l'Aquarelle Café - Entrée Libre

Jeudi 18 octobre

10h - 12h : 1 mois, 1 expo - Exposition de l'Hôtel de ville
Rencontre avec l'artiste Karine Langevin, présentation du travail à l'huile et à l'encre, Démonstration
Hôtel de ville - Sur inscription (10 places)

14h - 16h : Atelier multimédia
Initiation géo localisation, Internet, Rallye Culinaire
RPA St Laurent - Sur inscription (10 places) - Service Jeunesse

14h30 - 16h : Promenade au bords de l'Yvette avec le SIAHVY
Découverte de la faune et la flore.
RDV départ à l'Office du Tourisme - Sur inscription (15 places) - CAS

Vendredi 19 octobre

9h30 - 12h30 : Initiation Internet et retouche d'images, montage vidéo, création d'album photo. Maison des associations - 1er étage
Sur inscription (10 places) - COPI

14h - 16h : Atelier multimédia
Initiation géo localisation, Internet, Rallye Culinaire
RPA St Laurent & Maison des associations - Sur inscription (15 places)

14h30 - 16h30 : Captation vidéo grand témoin, Mme Plantar projet « C'était hier, Orsay, inédit ». RPA St Laurent - Sur inscription (7 places)
MJC / CHLOE

20h30 : Concert CRD « Le jazz rencontre l'opérette » répertoire revisité pour mettre à l'honneur les seniors avec des standards jazz entre 2 guerres.
Entrée libre sur réservation.

Samedi 20 octobre

16h : Spectacle Interactif et intergénérationnel « Double Z, mon permis Internet »
Salle Jacques Tati - Sur réservation, entrée libre & prioritaire aux aînés accompagnés de leurs petits enfants, de leurs enfants, familles (200 places)

Dimanche 21 octobre

10h - 12h : Démonstration de motricité des tous petits pour le plus grand plaisir des seniors. Echange entre parents, seniors et petits à l'issue de la séance autour d'une collation. RPA St Laurent (20 places) - ASO

14h30 - 18h30 : Thé dansant, animation musique et danse
Hall de la Salle Jacques Tati. Entrée libre réservée au public de 60 ans et plus.
Sur inscription (100 places) - ACPUO

Sur inscription

Mini bus à votre disposition toute la semaine pour rejoindre les activités

**Inscriptions obligatoires pour toutes les activités
(Remplir la fiche d'inscription au dos)**

Contact : Sandrine Lloret

01 60 92 81 18 - 06 79 85 25 03

cmjo@mairie-orsay.fr . www.mairie-orsay.fr

3. ANIMATIONS :

A. Orsay sous les sapins :

- Lieux : Parc Eastcambridge
- Dates: 15 décembre au 1er janvier 2013

B. Journée de Noël à Mondétour :

- Lieux : Salle Pocheron
- Dates : Mardi 30 octobre à 20h



5) PAROLE LIBRE

→ **Stade des Ulis** : on n'a eu aucune proposition ? 3 mois qu'on attend ! Les habitudes se prennent ! Une promenade s'est créée. Un grillage pourrait être posé.
Voir pour faire une étude acoustique car le bruit du stade va jusqu'au Boulevard de Mondétour.

↳ **Mme Digard** : Un devis des travaux a été fait d'environ 100 000€. De plus avec le changement de Maire des Ulis, les délais ont été repoussés.

→ **Pouvez-vous remonter les lettres recommandées à la mairie annexe ? La poste a signalé qu'une étude était faite par la mairie.**

↳ **Mme Ombrello** : Nous allons nous renseigner.

6) AGENDA

Annnonce des prochains évènements :

- **Conseil de quartier du Guichet**
 - ✓ Mercredi 17 octobre à 20h30 Préau de l'école élémentaire du Guichet
- **Conférence/ rencontre du RAM (de 0 à 3 ans)**
 - ✓ Samedi 13 octobre de 10h à 12h dans le grand salon de la Bouvêche
« *Les turbulences de l'enfance* »
- **Conseil de quartier du Centre**
 - ✓ Mardi 13 novembre à 20h30 hall salle Jacques Tati
- **Conseil municipal**
 - ✓ Mercredi 14 novembre à 20h30 en Mairie

Pour plus d'infos et pour retrouver toute l'information des conseils de quartiers, n'hésitez pas à aller sur le site internet :

www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne

